

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>ts</sup> : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>ts</sup> : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on se renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

ANNONCES (la ligne) . . . . . 25 cent  
RÉCLAMES — . . . . . 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

De CAHORS à LIBOS			De LIBOS à CAHORS			De CAHORS à MONTAUBAN			De MONTAUBAN à CAHORS			De CAHORS à CAPDENAC			De CAPDENAC à CAHORS		
CAHORS. — D.	Omnibus	Poste.	PARIS. — D.	Omnibus	Poste.	CAHORS. — D.	Omnibus	Poste.	TOULOUSE. D.	Omnibus	Poste.	CAHORS. — D.	Omnibus	Poste.	PARIS. — D.	Omnibus	Poste.
6 41	12 50	6 6	8 20	16 40	8 20	4 42	8 84	4 42	5 40	10 80	5 40	7 40	14 80	7 40	8 40	16 80	8 40
6 54	13 08	6 19	8 33	16 66	8 33	5 11	10 22	5 11	7 25	14 50	7 25	8 11	16 22	8 11	8 11	16 22	8 11
7 3	14 06	6 28	8 46	17 14	8 46	5 20	10 40	5 20	7 40	14 80	7 40	8 18	16 36	8 18	8 18	16 36	8 18
7 18	14 47	6 44	8 59	17 58	8 59	5 31	10 62	5 31	7 55	15 10	7 55	8 34	16 68	8 34	8 34	16 68	8 34
7 31	15 29	6 58	9 12	18 46	9 12	5 45	11 00	5 45	8 11	16 22	8 11	8 42	17 24	8 42	8 42	17 24	8 42
7 43	16 11	7 18	9 25	19 30	9 25	5 55	11 10	5 55	8 21	16 42	8 21	8 53	17 46	8 53	8 53	17 46	8 53
7 53	16 53	7 32	9 38	20 14	9 38	6 5	12 10	6 5	8 30	16 60	8 30	9 4	18 08	9 4	9 4	18 08	9 4
8 6	17 35	7 46	9 51	20 58	9 51	6 13	12 26	6 13	8 46	17 32	8 46	9 17	18 52	9 17	9 17	18 52	9 17
8 13	18 17	7 59	10 4	21 42	10 4	6 22	12 44	6 22	9 13	18 26	9 13	9 33	19 10	9 33	9 33	19 10	9 33
8 31	19 01	8 11	10 17	22 26	10 17	6 39	13 18	6 39	9 39	19 18	9 39	9 44	19 28	9 44	9 44	19 28	9 44
8 47	19 45	8 25	10 30	23 10	10 30	6 48	13 36	6 48	9 49	19 38	9 49	9 58	19 56	9 58	9 58	19 56	9 58
8 54	20 29	8 38	10 43	23 54	10 43	6 57	13 54	6 57	10 2	20 04	10 2	10 12	20 24	10 12	10 12	20 24	10 12
9 1	21 13	8 51	10 56	24 38	10 56	7 1	14 18	7 1	10 12	20 24	10 12	10 27	20 54	10 27	10 27	20 54	10 27
9 18	21 57	9 4	11 9	25 22	11 9	7 10	14 36	7 10	10 27	20 54	10 27	10 36	21 12	10 36	10 36	21 12	10 36
9 31	22 41	9 18	11 22	26 06	11 22	7 19	14 54	7 19	10 36	21 12	10 36	10 45	21 30	10 45	10 45	21 30	10 45
9 44	23 25	9 31	11 35	26 50	11 35	7 28	15 12	7 28	10 45	21 30	10 45	10 54	21 48	10 54	10 54	21 48	10 54
9 57	24 09	9 44	11 48	27 34	11 48	7 37	15 30	7 37	10 54	21 30	10 54	11 3	22 06	11 3	11 3	22 06	11 3
10 10	24 53	9 57	12 1	28 18	12 1	7 46	15 48	7 46	11 3	22 06	11 3	11 12	22 24	11 12	11 12	22 24	11 12
10 23	25 37	10 10	12 14	29 02	12 14	7 55	16 06	7 55	11 12	22 24	11 12	11 21	22 42	11 21	11 21	22 42	11 21
10 36	26 21	10 23	12 27	29 46	12 27	8 4	16 24	8 4	11 21	22 42	11 21	11 30	23 00	11 30	11 30	23 00	11 30
10 49	27 05	10 36	12 40	30 30	12 40	8 13	16 42	8 13	11 30	23 00	11 30	11 39	23 18	11 39	11 39	23 18	11 39
10 62	27 49	10 49	12 53	31 14	12 53	8 22	17 00	8 22	11 39	23 18	11 39	11 48	23 36	11 48	11 48	23 36	11 48
10 75	28 33	10 62	13 6	31 58	13 6	8 31	17 18	8 31	11 48	23 18	11 48	11 57	23 54	11 57	11 57	23 54	11 57
10 88	29 17	10 75	13 19	32 42	13 19	8 40	17 36	8 40	11 57	23 18	11 57	12 6	24 12	12 6	12 6	24 12	12 6
11 1	30 01	10 88	13 32	33 26	13 32	8 49	17 54	8 49	12 6	24 12	12 6	12 15	24 30	12 15	12 15	24 30	12 15
11 14	30 45	11 1	13 45	34 10	13 45	8 58	18 12	8 58	12 15	24 12	12 15	12 24	24 48	12 24	12 24	24 48	12 24
11 27	31 29	11 14	13 58	34 54	13 58	9 7	18 30	9 7	12 24	24 12	12 24	12 33	25 06	12 33	12 33	25 06	12 33
11 40	32 13	11 27	14 11	35 38	14 11	9 16	18 48	9 16	12 33	24 12	12 33	12 42	25 24	12 42	12 42	25 24	12 42
11 53	32 57	11 40	14 24	36 22	14 24	9 25	19 06	9 25	12 42	24 12	12 42	12 51	25 42	12 51	12 51	25 42	12 51
12 6	33 41	11 53	14 37	37 06	14 37	9 34	19 24	9 34	12 51	24 12	12 51	13 0	26 00	13 0	13 0	26 00	13 0
12 19	34 25	12 6	14 50	37 50	14 50	9 43	19 42	9 43	13 0	24 12	13 0	13 9	26 18	13 9	13 9	26 18	13 9
12 32	35 09	12 19	15 3	38 34	15 3	9 52	20 00	9 52	13 9	24 12	13 9	13 18	26 36	13 18	13 18	26 36	13 18
12 45	35 53	12 32	15 16	39 18	15 16	10 1	20 18	10 1	13 18	24 12	13 18	13 27	26 54	13 27	13 27	26 54	13 27
12 58	36 37	12 45	15 29	40 02	15 29	10 10	20 36	10 10	13 27	24 12	13 27	13 36	27 12	13 36	13 36	27 12	13 36
13 11	37 21	12 58	15 42	40 46	15 42	10 19	20 54	10 19	13 36	24 12	13 36	13 45	27 30	13 45	13 45	27 30	13 45
13 24	38 05	13 11	15 55	41 30	15 55	10 28	21 12	10 28	13 45	24 12	13 45	13 54	27 48	13 54	13 54	27 48	13 54
13 37	38 49	13 24	16 8	42 14	16 8	10 37	21 30	10 37	13 54	24 12	13 54	14 3	28 06	14 3	14 3	28 06	14 3
13 50	39 33	13 37	16 21	42 58	16 21	10 46	21 48	10 46	14 3	24 12	14 3	14 12	28 24	14 12	14 12	28 24	14 12
14 3	40 17	13 50	16 34	43 42	16 34	10 55	22 06	10 55	14 12	24 12	14 12	14 21	28 42	14 21	14 21	28 42	14 21
14 16	41 01	14 3	16 47	44 26	16 47	11 4	22 24	11 4	14 21	24 12	14 21	14 30	29 00	14 30	14 30	29 00	14 30
14 29	41 45	14 16	16 60	45 10	16 60	11 13	22 42	11 13	14 30	24 12	14 30	14 39	29 18	14 39	14 39	29 18	14 39
14 42	42 29	14 29	16 73	45 54	16 73	11 22	23 00	11 22	14 39	24 12	14 39	14 48	29 36	14 48	14 48	29 36	14 48
14 55	43 13	14 42	16 86	46 38	16 86	11 31	23 18	11 31	14 48	24 12	14 48	14 57	29 54	14 57	14 57	29 54	14 57
15 8	43 57	14 55	16 99	47 22	16 99	11 40	23 36	11 40	14 57	24 12	14 57	15 6	30 12	15 6	15 6	30 12	15 6
15 21	44 41	15 8	17 12	48 06	17 12	11 49	23 54	11 49	15 6	24 12	15 6	15 15	30 30	15 15	15 15	30 30	15 15
15 34	45 25	15 21	17 25	48 50	17 25	11 58	24 12	11 58	15 15	24 12	15 15	15 24	30 48	15 24	15 24	30 48	15 24
15 47	46 09	15 34	17 38	49 34	17 38	12 7	24 30	12 7	15 24	24 12	15 24	15 33	31 06	15 33	15 33	31 06	15 33
15 60	46 53	15 47	17 51	50 18	17 51	12 16	24 48	12 16	15 33	24 12	15 33	15 42	31 24	15 42	15 42	31 24	15 42
15 73	47 37	15 60	18 4	51 02	18 4	12 25	25 06	12 25	15 42	24 12	15 42	15 51	31 42	15 51	15 51	31 42	15 51
15 86	48 21	15 73	18 17	51 46	18 17	12 34	25 24	12 34	15 51	24 12	15 51	16 0	32 00	16 0	16 0	32 00	16 0
15 99	49 05	15 86	18 30	52 30	18 30	12 43	25 42	12 43	16 0	24 12	16 0	16 9	32 18	16 9	16 9	32 18	16 9
16 12	49 49	15 99	18 43	53 14	18 43	12 52	26 00	12 52	16 9	24 12	16 9	16 18	32 36	16 18	16 18	32 36	16 18
16 25	50 33	16 12	18 56	53 58	18 56	13 1	26 18	13 1	16 18	24 12	16 18	16 27	32 54	16 27	16 27	32 54	16 27
16 38	51 17	16 25	19 9	54 42	19 9	13 10	26 36	13 10	16 27	24 12	16 27	16 36	33 12	16 36	16 36	33 12	16 36
16 51	52 01	16 38	19 22	55 26	19 22	13 19	26 54	13 19	16 36	24 12	16 36	16 45	33 30	16 45	16 45	33 30	16 45
17 4	52 45	16 51	19 35	56 10	19 35	13 28	27 12	13 28	16 45	24 12	16 45	16 54	33 48	16 54	16 54	33 48	16 54
17 17	53 29	17 4	19 48	56 54	19 48	13 37	27 30	13 37	16 54	24 12	16 54	17 3	34 06	17 3	17 3	34 06	17 3
17 30	54 13	17 17	20 1	57 38	20 1	13 46	27 48	13 46	17 3	24 12	17 3	17 12	34 24	17 12	17 12	34 24	17 12
17 43	54 57	17 30	20 14	58 22	20 14	13 55	28 06	13 55	17 12	24 12	17 12	17 21	34 42	17 21	17 21	34 42	17 21
17 56	55 41	17 43	20 27	59 06	20 27	14 4	28 24	14 4	17 21	24 12	17 21	17 30	35 00	17 30	17 30	35 00	17 30
18 9	56 25	17 56	20 40	59 50	20 40	14 1											



Sa conduite en face des Prussiens mérite les plus grands éloges; grâce à sa fermeté elle préserva la maison de la Légion d'honneur de la destruction et du pillage. Pendant l'épidémie de diphtérie qui sévit en 1881-1882, elle ne voulut pas quitter Saint-Denis, bien qu'elle fût alors âgée de soixante-douze ans, et se montra admirable de dévouement.

**Réunion des droites.** — En prenant possession de la présidence de l'union des droites, M. de Mackau a prononcé un important discours dans lequel il a rappelé les graves paroles de M. Carnot, président de la République, recevant les membres de la commission du budget, et recommandant au parti républicain l'union contre l'ennemi commun : la droite.

C'est à un langage qu'on était loin de s'attendre à trouver dans la bouche d'un chef d'Etat élu la veille, et qui frappait ainsi en pleine poitrine trois millions d'électeurs conservateurs.

Ce langage signifie que la République sacrifie la France elle-même à des intérêts électoraux.

L'orateur proteste énergiquement contre ces paroles, et rappelant le programme de la droite, il prouve que cette imposante partie de la représentation nationale n'a jamais cherché à entraver la marche du gouvernement, bien que les divisions des républicains lui rendissent cette tâche bien facile.

Il cite les cas où divers cabinets n'ont été sauvés que par la droite, il rappelle que celle-ci, dans l'intérêt de la patrie et pour éviter la guerre, a ouvertement soutenu le cabinet Rouvier jusqu'au jour où il demanda un ordre du jour de confiance, non pour lui, mais pour M. Grévy.

Pour l'avenir et pour l'honneur de la France, il faut désirer la voir gouvernée non par les radicaux mais par la droite; qui, tant qu'elle a été au pouvoir, a su reconstruire la grandeur du pays et rétablir ses finances.

Les députés conservateurs sauront accepter le pouvoir pour réparer les ruines laissées pendant les dernières années du gouvernement républicain, et ainsi ils répondront noblement aux impudentes paroles de M. Carnot.

## CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

### Banquet de la Société des Études

Samedi dernier, un banquet réunissait les membres résidents de la Société des Études, et com me il est juste de rendre à chacun ce qui lui est dû, — au danger de sembler faire à l'amphitryon une vulgaire réclame — nous ne saurions aller plus loin sans féliciter M. Salinié de la façon charmante dont il a reçu les sociétaires, et de la composition de son menu véritablement remarquable. Truite de Genève hors taille, truffes savoureuses, grives, faisans, petits pois, ananas, pièces montées, etc., etc., donnaient à la table un aspect et des parfums faits pour tenter le palais le plus blasé.

Quand est venu le moment des toasts, M. L. Combarieu, président, a levé son verre au doyen de la compagnie, M. Malinowski.

Dans une improvisation unanimement goûtée, il a rappelé la longue carrière toute de travail de ce savant, qui peut-être considéré comme la pierre angulaire de la Société. Chacun s'est associé à cette marque de respect et d'estime. M. Malinowski, très ému, a exprimé combien lui était sensible cet hommage plein d'à propos et de délicatesse.

M. Henri Valette, prenant la parole, dit qu'il est juste sans doute de féliciter M. Malinowski des beaux résultats qui ont couronné son amour

— Oui, reprit Julian; aussi il importe que des mesures énergiques soient prises le plus tôt possible, afin de ne pas être surpris.

— Je me charge d'avoir du renfort à Urés, dit le docteur, ou à Paso del Norte, où se trouve un bataillon de chasseurs à pied.

— De mon côté, je ferai venir du monde de mes pacages, dit l'haciendero. Si ces misérables osent se présenter, ils auront à qui parler.

Julian écoutait, la tête basse et l'air pensif; mais sans se mêler, par aucune observation pour ou contre aux paroles du docteur d'Herigoyen et de don Cristoval de Cardenas.

— Voyons, dit le docteur, donne-nous ton avis, fils, que penses-tu que nous devons faire ?

— Je ne pense rien encore, mon père, puisque aucune proposition sérieuse n'a encore été faite.

— Comment ! aucune proposition sérieuse ? se récria le docteur. N'as-tu pas entendu que je me fais fort d'amener des renforts soit d'Urés, soit de Paso del Norte ?

— Si, mon père, j'ai parfaitement entendu cela.

— Eh bien, tu ne trouves pas cette proposition sérieuse ?

— Pas le moins du monde, excusez ma franchise.

— Très bien, maintenant dis-nous ta raison.

— Il y en a plusieurs.

— Soit, dis-nous les toutes.

— Je vous obéis. D'abord, mon père, vous oubliez que nous sommes ici dans l'Arizona; après cela, peut-être l'ignorez-vous ?

— Non, je sais parfaitement où nous sommes, mais qu'importe cela ?

— Beaucoup, mon père, parce que, si sauvage

passionné du travail; il pense qu'on ne saurait trop louer ce «vétéran» de la science; toutefois, en sa qualité de président honoraire, il croit de son devoir de rendre à tous pleine justice. C'est pourquoi il boit à M. L. Combarieu et François Cangardel qui, — si M. Malinowski est une des pierres angulaires de la Société — en sont, eux, les véritables arcs-boutants.

Ses paroles sont vivement applaudies.

M. Malinowski lit ensuite une *Nouvelle* fort intéressante relative à la jeunesse du pape Jean XXII, et où l'esprit gaulois de l'auteur se répand en saillies heureuses.

Vient le tour des poètes.

M. Salomon lit un petit discours rimé rempli de charmantes choses à l'adresse de ses collègues. Il a une manière toute gracieuse et toute méridionale de faire excuser ce qu'il appelle à tort sa longueur.

.... pitié ! miséricorde !  
Je suis Gascon, en moi la Garonne déborde  
Et roule dans ses plis des rimes à torrents.

Nous regrettons que le cadre imposé au compte-rendu nous prive du plaisir de reproduire *in extenso* ces vers humoristiques et d'un jet facile.

M. Salomon est, il est vrai, suffisamment connu aussi bien par ses productions en prose que par ses poésies au tour original.

Après lui, M. Joseph Blanc donne lecture d'une ode intitulée *Poésie, arts, sciences*. Il termine heureusement sa pièce dont l'idée générale, très ingénieuse, montre nos ancêtres s'élevant peu à peu jusqu'au progrès actuel après en avoir gravi les degrés dans une ascension lente.

Voici la dernière strophe de ce court poème qui n'est pas sans un réel mérite.

L'homme a continué. — Poésie, art, science,  
Ne cessent de grandir et vont d'intelligence  
Enlever d'assaut l'avenir.

Je bois à leur succès d'où naîtra tant de gloire !  
Et je bois au talent, gage de la victoire !  
Je bois aux penseurs à venir.

Enfin, M. le président donne connaissance d'un sonnet français dédié à M. Paul Barra, et d'une poésie patoise, dus à M. J.-B. Rouquet, qui, invité au banquet, n'a pu s'y rendre.

Cette dernière pièce, — un impromptu — est écrite avec la grâce ordinaires de ce félibre, qui voudrait, dit-il, offrir à ses collègues « les fleurs à poignées. »

Més, las païros, sérien de resto;  
Car nascudos jouns moun calè,  
Farion ombro dins nostros festo  
Oun cado plaço a soun soulè.

Les trois poètes dont nous venons de parler ont reçu de nombreux applaudissements pour leurs talents variés qui ont jeté leur note originale dans les nombreux toasts portés par les sociétaires.

Telle est, aussi fidèle que possible, le compte-rendu de ce banquet où a régné la cordialité la plus franche.

En somme, soirée charmante.

### La fièvre typhoïde

Dans une remarquable communication faite au dernier Congrès international d'hygiène et de démographie tenu à Vienne, M. le professeur Brouardel a réduit, à quatre principales, les causes de contagion de la fièvre typhoïde. L'eau, dans 99 0/0 des cas; les linges ou la literie souillés des malades; les mains de leurs gardes; l'air, — en particulier l'air humide, — ces trois dernières n'entrant dans les statistiques que dans une proportion de 1 0/0.

Ce chiffre de 99 0/0 paraît énorme, mais il est basé sur des observations si rigoureusement prises que nous devons l'accepter. L'eau joue donc le rôle principal dans la propagation de cette maladie.

Supposons en effet que la fosse qui reçoit les déjections des typhoïques soit

et si inconnu que soit l'Arizona, ce pays, ancien état mexicain, appartient actuellement aux Etats-Unis, et que si les Français venaient à la Florida autrement qu'en visiteurs et qu'en amis, c'est-à-dire pour défendre l'hacienda contre les bandits des savanes, par ce seul fait, ils violeraient le territoire des Etats-Unis, ce qui pourrait amener une déclaration de guerre du gouvernement de Washington.

— Ah ! diable ! c'est vrai. Je n'avais pas songé à cela. Les espions américains ne manquent pas sur la frontière.

— J'admets pour un instant que le gouvernement français d'Urés passe outre, se réservant d'expliquer plus tard comment et pourquoi ses troupes ont été expédiées à la Florida, explication qui serait probablement admise par le gouvernement américain...

— Ah ! ah ! c'est très juste ce que tu dis là, interrompit vivement le docteur en se frottant les mains; je le gouvernement américain se trouvant, par le fait, dans l'impossibilité de protéger nos compatriotes, nous sommes contraints d'intervenir en leur faveur, et, par suite, nous rendons un grand service aux Etats-Unis en les débarrassant d'une troupe redoutable de bandits, ne vivant que de meurtres et de pillages. Continue.

— J'admets donc, pour un instant, l'intervention des renforts. Mais ces troupes, partant d'Urés ou de Paso del Norte, ont un long trajet à faire, trajet qu'elles ne peuvent accomplir sans être aperçues; et, sachez-le, mon père, dans la savane, chaque feuille d'arbre, chaque brin d'herbe, chaque motte de terre cache un espion.

— Bon, j'admets cela, moi aussi; qu'en résul-

tera-t-il ?

— Tout simplement ceci, mon père, que, à peine le détachement français aura-t-il franchi la frontière et se sera-t-il engagé dans la savane, que le Mayor sera averti. Si bandit qu'il soit, le Mayor n'est pas un homme ordinaire; il est fin comme un opossum et rusé comme un jaguar. Il comprendra tout de suite que les soldats français ne violent pas la frontière américaine pour l'innocent plaisir de faire une promenade militaire; il saura bientôt qu'ils se rendent à la Florida; il comprendra alors que son complot est éventé, d'autant plus que la mort de son messager l'aura mis en défiance; il fera faire demi-tour à sa troupe, se tiendra coi et attendra tranquillement le départ des français pour tenter son coup de main; et, ceux-ci partis, par une nuit sombre et sans lune, il nous attaquera à l'improviste.

— Tu as raison, fils, je suis contraint de l'avouer.

— Oui, oui, vous avez parfaitement posé la question, senor, dit l'haciendero; nous ne devons, sous aucun prétexte, mêler les Français à notre querelle.

Quant au mayordomo, toujours impassible et froid, il approuvait par des hochements de tête, mais sans prononcer une parole, n'ayant pas été, jusque-là, invité à donner son avis.

— Mais que faire alors ? reprit le docteur avec animation; comment nous mettre à l'abri d'une attaque de ce misérable Mayor ? Nous ne pouvons cependant pas nous livrer à sa merci et nous laisser assassiner par lui...

— Dieu nous en garde ! mon père; mais avec votre permission, je crois que cette affaire doit

perméable, c'est-à-dire qu'elle laisse filtrer les liquides à travers ses parois. Si, au delà, ceux-ci rencontrent une couche de terrain également perméable et qu'il existe dans le voisinage un puits servant à l'alimentation, ils y trouveront un accès facile. L'eau de ce puits est dès lors contaminée, et on conçoit qu'elle devient une source de propagation de l'épidémie. — D'où l'obligation stricte pour les municipalités de veiller à l'imperméabilité des fosses, et, pour les particuliers, de boire en temps d'épidémie des eaux minérales, de l'eau de source, ou, si l'on ne peut faire autrement, l'eau de son puits préalablement bouillie, et filtrée.

**Eclipse totale de lune.** — C'est ce soir qu'aura lieu l'éclipse totale de lune que nous avons annoncée dans un de nos derniers numéros.

A 8 heures 38 minutes 5 secondes, la lune entrera dans la pénombre.

A 9 h. 40 m. 4 s. la lune pénétrera dans le cône d'ombre projeté par la terre.

A 10 h. 40 m. 4 s. la lune sera complètement entrée dans le cône d'ombre.

A 11 h. 29 m. 4 s. le centre de la lune arrivera au milieu du cône d'ombre.

A minuit 18 m. 5 s. la lune commencera à sortir du cône d'ombre et elle le quittera à 1 h. 19 m. 1 s.; elle quittera complètement la pénombre à 2 h. 20 m. 7 s.

### Tribunal correctionnel de Cahors

Le tribunal condamne le nommé Delrieu à 300 francs d'amende pour détention d'allumettes de contrebande.

— Le nommé Meulet Etienne, âgé de quatre-vingts ans, de Sabadel, est condamné à 300 fr. d'amende pour contrebande de tabac à priser.

**Homicide par imprudence.** — Le 23 décembre dernier, le parquet, le docteur Gélis et la gendarmerie, se transportèrent à Gallichaut, pour informer sur les bruits qui couraient d'un infanticide commis par la fille Marie Escrouzeilles.

Ils interrogèrent Marie Escrouzeilles qui nia énergiquement. Le médecin constata cependant un accouchement récent.

Conduite à la prison, cette fille se décida à avouer qu'elle avait mis au monde une fille au moment où elle se rendait dans un champ pour travailler avec son père.

Comme il faisait très froid, elle enveloppa avec un de ses jupons cet enfant et revint dans sa maison; elle alluma un peu de feu, mais elle ne put, dit-elle, le ramener à la vie. Elle se décida alors à l'enterrer et à garder le silence sur son accouchement.

Le tribunal condamne Marie Escrouzeilles à 3 mois de prison pour homicide par imprudence.

**Cour d'appel d'Agen.** — A l'audience de jeudi, a été appelée l'affaire de M<sup>me</sup> Massip, qui avait interjeté appel d'un jugement rendu par le tribunal correctionnel le condamnant à 15 jours d'emprisonnement pour complicité de destruction d'un arbre de la place des Mobiles, à Cahors.

Après une plaidoirie de M<sup>e</sup> Monin-Bourdin, la Cour a acquitté M<sup>me</sup> Massip.

### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

## Fêtes du Carnaval 1888

### Billets d'Aller et Retour à Prix réduits

A l'occasion des **Fêtes du Carnaval**, les Billets d'Aller et Retour comportant une réduction de 25 0/0 sur le prix du Tarif général, délivrés les Samedi gras, Dimanche, Lundi et Mardi gras (**11, 12, 13 et 14 février**), seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains de la journée de Mercredi des Cendres (**15 février**).

Les Billets de ou pour Paris conserveront leur durée de validité lorsqu'elle sera supérieure à celle fixée ci-dessus.

**Rixe sanglante.** — Le jour du tirage au sort à Figeac, les jeunes gens de cette ville et ceux de Cozac se rencontrèrent au buffes de la gare. Les têtes étaient sorchauffées et la discussion s'envenima et bientôt une rixe terrible s'engagea. Ce fut en vain que le maire de Cozac voulut s'interposer. Au lieu d'écouter ses sages conseils, on s'acharna sur lui. C'était dans la salle des cris terribles, on broit effrayant de tables et de bancs renversés, de verres brisés; tout volait en éclats; le sang coulait de toutes parts. C'était une véritable scène de sauvagerie.

Le maire de Cozac a été retiré de là tout meurtri; un coup de bouteille avait fait sortir un de ses yeux hors de l'orbite; sa figure était absolument tailladée par des éclats de verre; il était littéralement couvert de sang.

L'aspect de la salle fait peine à voir. Tout est brisé, bûché, et le propriétaire évalue les dégâts à la somme de 800 francs.

Le parquet, la gendarmerie et la police sont sur les lieux et font une enquête.

Quatre arrestations ont été opérées. On s'attend à de nouvelles arrestations.

**Vengeance d'un plaideur.** — La cour d'assises des Côtes-du-Nord vient de condamner à vingt ans de travaux forcés le nommé Viel qui, le 8 octobre dernier, a tenté d'assassiner le procureur de la République de Dinan, M. Rouvin.

Viel ayant perdu une série de procès qui avaient tous pour cause son incurie et les désordres de son existence, voulait se venger sur les gens de justice de ces mécomptes. Armé d'un marteau, il s'était précipité sur M. Rouvin, au moment où ce magistrat, assis à son bureau, parcourait les pièces d'un dossier. La victime a pu se rétablir de ses graves blessures.

Examiné par les médecins aliénistes, Viel avait été reconnu responsable de ses actes. Le magistrat qu'il sacrifiait ainsi à sa haine, est père de six enfants.

**Jurisprudence.** — Un jugement qui intéresse des millions de modestes capitalistes vient d'être rendu par la 7<sup>e</sup> chambre du tribunal de la Seine.

Résumant les motifs déjà érigés en principe

être menée à la mode des frontières, en luttant de ruses avec ces maîtres en fourberie. Qu'en pensez-vous, don Cristoval ?

— Mon avis est le vôtre, senor.

— Et vous, no Ignacio Torrijos ?

— Senor Cœur-Sombre, dit le mayordomo, votre réputation est trop bien établie pour que je me permette de discuter une aussi grave question avec vous; mon opinion est absolument semblable à la vôtre; je crois comme vous que nous devons agir par nous-mêmes et selon les usages du désert.

— Très bien. Je ne demande pas l'avis de mon ami...

— C'est parfaitement inutile, interrompit Bernardo; dis-nous seulement si tu as un plan et développe-le sans plus longtemps discuter, ce qui nous fait perdre un temps précieux.

— Tu as raison, cher ami. Dites-moi, no Ignacio Torrijos, combien avez-vous de vaqueros sur les pacages ?

— Sept cent cinquante, senor, répondit le mayordomo.

— Pouvez-vous répondre d'eux ?

— De tous; ce sont des hommes dévoués, d'anciens chasseurs de bisons pour la plupart fort braves et sachant admirablement se servir de leurs armes.

— Bon, cela. Il nous faut agir dans l'hypothèse d'une attaque double, de front et à revers et peut-être de flanc, faites toutes spontanément par au moins deux cent cinquante hommes, peut-être plus, parce que le Mayor voudra en finir une fois pour toutes avec nous, comme nous sommes résolus à en finir avec lui.



par d'autres sentences judiciaires, le tribunal a, une fois de plus décidé :  
 « Que le fait de vendre par annuités des valeurs à lots contre remise d'un titre provisoire était « illicite » comme constituant une loterie non autorisée, une excitation au jeu contraire à l'ordre public, une vente nulle en droit civil faite d'objet... »

Qu'en conséquence le contrat était radicalement nul et donnait au souscripteur non seulement le droit de refuser les annuités promises, mais même celui de se faire rendre en vertu du principe de la répétition de l'indu, les sommes qui auraient pu être versées...  
 C'est en ce sens qu'avait plaidé M<sup>e</sup> Nicolay, l'avocat demandeur, en se fondant sur une jurisprudence que nous avons eu l'occasion de citer plusieurs fois.

**Un lièvre devant le tribunal.** — Trois chasseurs de Roquecor, MM. Delrieu, Bailtrand et Raynal se mettaient en chasse, on de ces jours, suivis de quatre chiens courants qui firent lever un lièvre. Comme l'animal passait non loin de M. Raynal, celui-ci le tira, mais l'animal redoubla de vitesse et disparut bientôt dans la direction de Labarthe.

On continua la chasse et M. Raynal déplorait tout haut de n'avoir pu ramasser son gibier, car il croyait l'avoir atteint mortellement. Sur ces entrefaites, les chiens lancèrent de nouveau : c'était encore un lièvre. Or, il y avait dans un champ voisin deux chasseurs de Bourg-de-Vias, MM. Anzelet et Delpech. Le lièvre étant passé près d'eux, ce dernier le tua et le mit dans sa gibecière; mais M. Raynal accourut et le réclama instamment, affirmant que ce lièvre était le même que celui qu'il avait déjà mortellement blessé. M. Delpech lui répliqua qu'il n'en pouvait être ainsi, attendu que les chiens étaient tombés en défaut, après son coup : de là procès.

Qu'advient-il de tout cela ? On l'ignore. Mais il sera peut-être difficile au tribunal de résoudre la question sans faire une enquête. Les cinq chasseurs se sont tous mutuellement cités. Bien plus, quatre avocats sont chargés de prendre la parole. Arriveront-ils à faire la lumière ?

**Les poètes sans tuyau.** — M. Larrey a appelé l'attention de l'Académie des sciences sur les dangers que présente pour la santé publique l'usage des poèles sans tuyau. Les accidents produits par l'oxyde de carbone deviennent tous les jours plus fréquents et sont souvent suivis de mort.

**Tempête.** — Le *New-York Herald* annonce que des troubles atmosphériques atteindront les côtes de France entre le 28 et le 30.

## Bibliographie

LES COMÉDIENS ET LES MŒURS  
 Par G. Larroumet

Les comédiens sont à la mode, et voici coup sur coup trois études de dimension et de valeur bien différentes qui rappellent sur eux l'attention probablement un peu distraite. C'est d'abord le livre de Maugras « *Les Comédiens hors la loi* » précieux sur les mœurs des comédiens du XVIII<sup>e</sup> siècle, incomplet volontairement sur le reste. C'est ensuite deux études que Gauderax, à propos de ce livre, a cru devoir écrire dans la *Revue des deux mondes* — on était en vacances et il y paraît bien. C'est enfin, pour le faire court, une étude que M. Larroumet achève dans le numéro de la semaine de la *Revue Bleue* et qui pour être tard venue n'est pas la plus mauvaise — au contraire. On ne saura jamais jusqu'où l'art de ne rien dire — ou de dire des erreurs — en de longues pages a été poussé, ces dernières années par M. Gauderax.

« M. Maugras... a pu raconter tout au long les mauvais traitements que les comédiens avaient soufferts, mais en marquant que c'était une injustice et qu'il la désapprouvait. En revenant sur la question, je n'ai pas tout à fait le même but que M. Maugras. Non que je veuille plaider pour le préjugé qu'il condamne; je crois en être aussi complètement dégagé que possible. Mais ce préjugé est bien vieux pour être tout à fait absurde. Une idée même fautive qui dure des milliers d'années a quelque raison d'être. Je voudrais donc rechercher pourquoi il fut si tenace, de quelle manière il s'est atténué peu à peu, en un mot expliquer l'histoire au lieu de la condamner. » C'est là, résumé par l'auteur, le plan de l'étude que nous signalons à nos lecteurs. Les motifs de cette longue proscription, retrouvés d'abord dans les jeux obscènes du monde romain, dans les spectacles immondes qui souillaient son théâtre, dans la façon dont se recrutaient acteurs et actrices; puis dans les

mœurs plus récentes des acteurs au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle, des anecdotes finement choisies et qui font admirablement revivre à nos yeux la promiscuité peu scrupuleuse de la vie de théâtre de cette époque, viennent fort bien expliquer et la rigueur des pères de la primitive église, et celle de Bossuet et de Rousseau.

Faut-il dire que nous n'avons pas songé un seul instant à analyser cette étude; ce serait un scrupule pour nous de priver qui que ce soit de la lire et nous leur en promettons tout ensemble plaisir et profit.

Car d'abord nul, mieux que M. Larroumet, n'est au courant des choses du théâtre pour qui il a une passion profonde, nul n'en a une science plus sûre et plus suggestive; mais aussi nul n'a une plus sereine indépendance de jugement sur ces questions très complexes où l'art et la morale sont si souvent en train de se contredire. Ecoutez-le répondre à une utopie de d'Alembert :

« Au sentiment de quelques bons esprits, en encourageant trop la régularité des mœurs chez les femmes de théâtre on risquerait de nuire grandement à l'art dramatique. Certaines comédiennes parviennent à traduire de façon saisissante des passions qu'elles n'ont jamais éprouvées, un plus grand nombre avaient vécu leurs rôles avant de les jouer; et telles insignifiantes où à peu près avant une crise de passion, furent excellentes après. Ce serait toujours une immoralité et souvent une erreur de proposer le désordre aux comédiennes comme une règle de leur esthétique professionnelle; ce serait une naïveté et un danger artistique de leur imposer la vertu par des mesures d'administration. »

En outre faut-il le dire? — le plaisir sera plus vif de rencontrer moins souvent dans ces pages, l'érudit professeur et l'auteur de ces belles mais un peu austères études sur Molière qu'on a loupées en leur temps. C'est ici plutôt le causeur séduisant et délicat, que les auditeurs des conférences intimes de Sorbonne connaissent et aiment d'un dévouement absolu. Et c'est encore plus, presque un nouveau côté du talent de M. Larroumet profond observateur et délicat psychologue. Nous avions une *physiologie du comédien* dans le *paradoxe* de Diderot, nous en avons aujourd'hui, par M. Larroumet une délicieuse psychologie; joignez-y un peu éparse d'ici, delà, une psychologie non moins fine du spectateur et du directeur de théâtre.

GOURDIN.

## Dernières nouvelles

Paris, 28 janvier.

**L'Union républicaine du Sénat.** — L'union républicaine du Sénat est réunie hier pour compléter l'organisation de son nouveau bureau en nommant les membres du comité de direction.

On a élu : MM. le général Campenon, Munnier, de Verninac, Chantemille, Guichard et Chalameit.

Ensuite, le nouveau président M. Béral, a prononcé un discours où il remercie ses collègues et rend hommage à son prédécesseur MM. Cazot.

L'orateur, après s'être félicité du dénouement de la dernière crise, estime que l'on ne doit pas se berser dans l'illusion que tous les dangers soient conjurés.

M. Béral, s'attache ensuite à définir le rôle particulier de l'Union républicaine qui a toujours étudié, provoqué ou au moins soutenu toutes les mesures, toutes les réformes qui, mûrement réfléchies, sérieusement élaborées, pouvaient donner une nouvelle force à la République, une nouvelle satisfaction à la démocratie et au pays tout entier.

Quant au programme à suivre, M. Béral n'en voit pas de plus beau, dans les circonstances actuelles, que celui que le nouveau président de la République a si bien défini dans son message.

Le premier article de ce programme doit être d'assurer autant que possible la stabilité ministérielle si indispensable à la préparation et à l'application de toute réforme sérieuse.

M. Béral constate le succès des républicains aux dernières élections sénatoriales et particulièrement celui du groupe de l'union républicaine.

### BOURSE. — Cours au 27 janvier.

3 0/0 .....	81 40
3 0/0 amortissable (ancien) .....	80 00
3 0/0 id. 1884 .....	84 95
4 1/2 0/0 ancien .....	107 95
4 1/2 0/0 1883 .....	107 90

### Dernier cours au 27 janvier.

Actions Orléans .....	4,333 75
Actions Lyon .....	4,253 00
Obligations Orléans 3 0/0 .....	401 25
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884) .....	289 00
Obligations Lombardes (jouissance) .....	000 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884) .....	355 00

## THÉÂTRE DE CAHORS

L'arrivée de M<sup>me</sup> Agar ne paraît pas se confirmer.

Lundi prochain, le **Chalet** et la **Fanchonnette**, avec le concours de M. Carroul.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>o</sup>  
 56, RUE JACOB, A PARIS

## LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE  
 Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND.  
 L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.  
 Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>o</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :  
 4<sup>e</sup> édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; un an, 14 fr.  
 4<sup>e</sup> édition, avec une gravure coloriée chaque numéro. 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.  
 S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

**Grand soulagement.** — Le Housseau (Mayenne), le 2 mai 1887. — Je souffrais de l'estomac, j'avais des vomissements presque tous les jours; j'avais pris inutilement une foule de médicaments; dès que j'ai eu pris des Pilules Suisses, j'ai ressenti un grand soulagement et aujourd'hui je suis complètement guéri. Moussey, à la Maison-Neuve. Signature légalisée.

**M. le docteur Chervin**, directeur de l'Institution des Bègues de Paris, ouvrira à Toulouse, Hôtel du Midi, le lundi 6 février, son cours annuel pour la cure de tous les défauts de prononciation. — Pour tous renseignements, s'adresser à Paris, 82, avenue Victor-Hugo.

## La santé rendue à tous, sans médecine, purge, ni frais.

On se rappelle la brillante saillie du Président Dupin en plein sénat: « A quoi bon les drogues ? n'avons-nous pas la délicieuse Farine de santé REVALESCIERE Du Barry, qui guérit de tous les maux ? » En effet, la REVALESCIERE a produit des cures merveilleuses; en parcourant les milliers de certificats de malades reconnaissant sauvés de maux désespérés, nous y trouvons, entre autres, ceux de S. S. feu le Pape Pie IX, de S. M. feu l'Empereur Nicolas de Russie, du célèbre professeur Dédé, guéri de huit ans de dyspepsie et de catarrhe sur la vessie, et ajoutant: « Si j'avais à choisir un remède pour n'importe quelle maladie, de l'estomac, des intestins, des nerfs, foie, poitrine, cerveau ou sang, je n'hésiterais pas un instant à préférer à toutes les drogues la REVALESCIERE Du Barry, assuré que je suis de ses résultats, j'ose dire *infaillibles*. »

M. le curé Comparet dit: « Dieu soit béni ? La REVALESCIERE a mis fin à mes dix-huit ans de souffrances de l'estomac et des nerfs, avec fièvre, faiblesse et sueurs nocturnes. Et M. D. Ruff, propriétaire à Barr (Bas-Rhin), écrit: « La REVALESCIERE m'a guéri de quarante ans de dyspepsie, d'anémie, manque d'appétit, irrégularité des fonctions et névralgie chronique à la tête; une nouvelle vie m'anime comme celle de la jeunesse. » Un extrait copieux de centaines de mille de cures d'adultes et d'enfants est envoyé gratis, sur demande par la Maison Du Barry et C<sup>o</sup>, 8, rue Castiglione, Paris, qui expédie la REVALESCIERE en boîtes de : 2 fr. 25 4 fr.; 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil. 36 fr., franco, contre mandat-poste. Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en d'autres aliments et remèdes; elle prolonge la vie de 20 à 30 ans, et est également le premier aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et aux nourrices.

40 ans de succès; aussi « La REVALESCIERE CHOCOLATÉE. » Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr.

En vente partout chez les bons pharmaciens et épiciers. Dépôt dans cette ville : à Cahors, M. VINEL, droguiste.

## ÉTUDE

de M<sup>e</sup> AUGUSTE MAZIÈRES, avoué à Cahors  
 rue du Portail-Alban, n<sup>o</sup> 10.

# VENTE

SUR  
**SURENCHÈRE**

A SUITE DE

# LICITATION

AVEC

ADMISSION DES ÉTRANGERS

Fixée au samedi onze février mil

huit cent quatre-vingt-huit, à midi précis, à l'audience des criées du Tribunal civil de Cahors, au Palais de Justice de ladite ville.

En exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Cahors le quatre juillet mil huit cent quatre-vingt-sept, enregistré, expédié et signifié.

Et à la requête de M. Jean Conquet propriétaire et ancien négociant, domicilié à Cahors, lequel constitue pour son avoué près le Tribunal civil de Cahors, M<sup>e</sup> Lacosse, demeurant en cette ville, rue Fénelon, n<sup>o</sup> 7.

Contradictoirement avec :

1<sup>o</sup> Monsieur Albert Bouyssou, domicilié à Bordeaux rue de la Chartreuse, numéro 37.

2<sup>o</sup> Monsieur Henri Fumat, demeurant et domicilié à Condom (Gers).

3<sup>o</sup> Monsieur François Fumat, conducteur des Ponts et Chaussées, demeurant et domicilié à Mirande, pris comme tuteur du sieur Paul Fumat, son fils mineur, ayant pour avoué constitué M<sup>e</sup> Talou, demeurant à Cahors.

4<sup>o</sup> Dame Jeanne-Marie Bouyssou, sans profession, épouse de Monsieur Pierre Ballet marchand de fourrages et ce dernier domiciliés ensemble à Bordeaux, rue de la Chartreuse numéro 37.

5<sup>o</sup> M. Jean Durand, aîné, propriétaire, directeur du comptoir de la Gironde, domicilié à Bordeaux, rue du Loup, numéro 90, ayant pour avoué constitué M<sup>e</sup> Mazières.

Il a été procédé à l'audience publique des criées du Tribunal civil de Cahors, devant Monsieur Fieuzal, juge audit Tribunal, commis à ces fins, au Palais de justice, le samedi vingt-un janvier mil huit cent quatre-vingt-huit à la mise aux enchères et adjudication, en trois lots, des immeubles dont la désignation suit :

**Désignation des biens à vendre telle qu'elle est faite au rapport de l'expert et Lotissement.**

## DÉSIGNATION

ARTICLE PREMIER

Une maison et cour sises à Cahors, rue Feydel, le tout compris au plan cadastral, section N, sous le numéro 794, pour un sol de un are, quatre-vingts centiares, confrontant avec la rue Feydel, de sa façade principale, avec ancienne propriété Audouy ou autres, sur le derrière; avec maison Andrieu d'un bout, avec rue du Château d'autre bout.

Cet immeuble est très spacieux et fait coin à la jonction des deux rues, du Château et Feydel avec l'aspect de vieille construction, il présente deux façades extérieures : La principale se développe le long de la rue Feydel sur une longueur de vingt-sept mètres, dix centimètres, l'autre donne sur la rue du Château et y comprend huit mètres dix centimètres.

Le bâtiment se compose de deux corps d'habitation séparés par la cour, l'un attenant M. Andrieu, l'autre joignant la rue du Château.

La cour a son issue sur la rue Feydel par un grand portail. Un vaste escalier en pierre jusqu'au premier étage, en bois à la suite, part immédiatement après la baie gauche du portail de la cour, en entrant, et s'élève jusqu'aux combles en desservant les étages au moyen de galeries commodément disposées.

Le corps d'habitation, attenant la rue du Château, comprend un rez-de-chaussée, un entre-sol, deux étages et les greniers au-dessus et il se compose :

Au rez-de-chaussée, d'un magasin prenant accès sur la rue du Château, de deux pièces d'habitation, d'une petite cave et d'un réduit où se prend le passage pour la communication avec la cour.

Vient au-dessus l'entresol à l'usage des débarras.

Au premier étage : d'une vaste chambre éclairée par deux fenêtres sur chaque rue et d'une pièce à l'usage de cuisine sur la galerie.

Au deuxième étage : de quatre chambres dont une obscure et d'une cuisine, sur la galerie; viennent ensuite les greniers en bon état.

Le tout est briqueté.

L'autre corps d'habitation attenant la maison Andrieu, comprend une cave en sous-sol, voutée deux étages grenier, le tout dans les dispositions suivantes :

La cave en sous-sol correspond au magasin du rez-de-chaussée et a sa communication avec la cour par un escalier en pierre.

Au rez-de-chaussée sont un magasin donnant sur la rue Feydel, des réduits à droite du portail de la cour, en entrant, et un passage couvert.

Au premier étage : deux chambres éclairées



par deux fenêtres sur la rue, une cuisine sur la cour, une chambre noire derrière la cuisine; autre petite pièce à l'usage de cuisine sur la galerie.

Au deuxième étage quatre pièces dont une cuisine sur la galerie.

Le premier étage est planchéié le reste est briqueté.

Ce corps de bâtiment est desservi, aux divers étages, au moyen de galeries donnant sur la cour et ayant leur communication avec l'escalier décrit et compris dans la première partie du bâtiment.

La cour, au milieu des deux parties de l'habitation, prend son entrée par un grand portail sur la rue Feydel et s'enfonçant jusqu'à la limite opposée; elle y mesure entre elles une longueur de sept mètres, quatre centimètres.

**Lotissement**

**Premier lot**

Le premier lot se trouvera composé de partie de l'article premier précité, comprenant la maison de la rue Feydel.

Il comprendra : le corps de bâtiment attenant la rue du Château, avec portion de cour y attachée.

La ligne divisoire entre les premier et deu-

xième lots sera établie sur la cour et coupera en travers d'une limite à l'autre.

Elle partira ainsi de la rue Feydel et de la baie droite en entrant, du portail, qui existe tout à côté de l'escalier de desserte, et aboutira à la limite opposée, de manière à former une ligne exactement perpendiculaire au mur de face qui longe ladite rue.

Cette division sera pour haut et bas; elle coupera les galeries.

Le deuxième lot atenant Andrieu, aura à s'aménager une entrée sur la rue et un escalier; le portail d'entrée et l'escalier existant devant être dépendances exclusives du premier lot.

Attendant la ligne divisoire indiquée sur la cour, il devra être construit en maçonnerie et avec mortier de chaux et sable, à frais communs, un mur de clôture jusqu'à la hauteur de deux mètres. Ce mur où il ne saurait être créé jours, ni vues d'aucune espèce, ni dans son exhaussement éventuel, aura à sa base une épaisseur de cinquante centimètres, prise en entier à droite de la ligne, c'est-à-dire sur le lot supérieur atenant Andrieu; il sera mitoyen et celui des communistes qui le trouverait utile aura la faculté de l'exhausser à ses frais, sans être tenu à indemnité au profit de l'autre.

Pour éviter des difficultés et pour renseigner plus utilement les adjudicataires au sujet du premier lot surenchéri, M<sup>e</sup> Mazière a cru devoir donner l'entière désignation des immeubles composant les premier et deuxième lots telle qu'elle résulte des placards de la première adjudication; mais il est fait observer que l'adjudication du premier lot, à suite de la présente surenchère, n'aura pas plus de droits que ceux qui lui sont donnés au cahier des charges et au placard, autrement dit l'adjudicataire ne sera propriétaire que des biens qui composent exclusivement le premier lot.

A l'audience du vingt-un janvier courant, le premier lot de ces biens a été adjugé au prix de quatre mille six cents francs en sus des charges à M<sup>e</sup> Delbreil avoué qui a été commandé en faveur de Monsieur Louis Rous employé du chemin de fer d'Orléans, demeurant à Cahors.

Mais par acte fait au greffe dudit Tribunal le vingt-quatre janvier courant, Monsieur Séval, François, propriétaire, et dame Jeanne Marlas, marchande épicière, mariés, domiciliés ensemble à Cahors, rue Feydel numéro 30, le mari agissant tant en son nom personnel que pour autoriser son épouse, constituant M<sup>e</sup> Auguste Mazières, pour leur avoué, ont surenchéri du sixième en sus des charges, le prix des

biens composant ledit premier lot qu'ils ont déclaré porter à la somme de cinq mille trois cent soixante-sept francs en sus des charges.

Ces biens seront revendus le **onze février prochain**, devant le Tribunal civil de Cahors, aux clauses du cahier des charges.

Mise à prix du premier lot cinq mille trois cent soixante-sept francs en sus des charges ci..... 5367 fr.

Les frais, ceux d'ordre et de purge inscrite exceptés, seront payables par les adjudicataires en sus de leur prix d'adjudication.

Fait et rédigé le présent placard par l'avoué poursuivant soussigné.

Cahors, le vingt-six Janvier mil huit cent quatre-vingt-huit

Signé : MAZIÈRES.

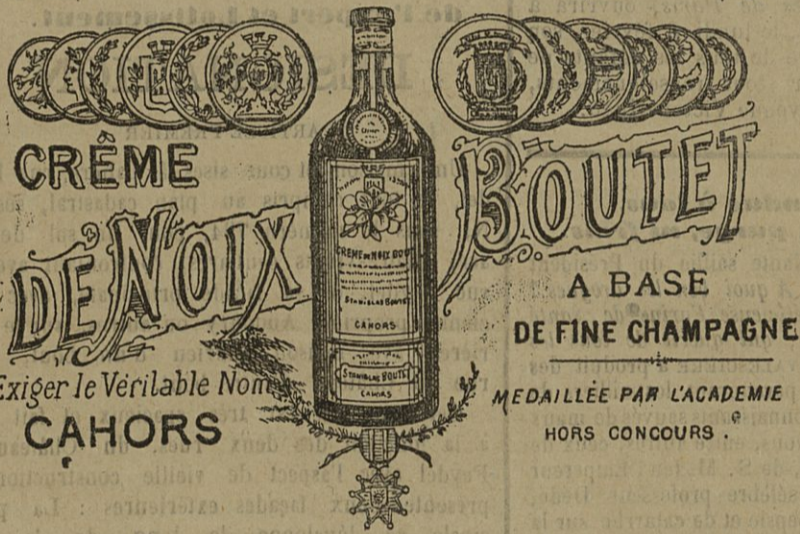
Enregistré à Cahors, le janvier mil huit cent quatre-vingt-huit, F<sup>o</sup> C<sup>o</sup> regu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : JARTY, receveur.

**La Résurrection Agricole** UN QUART DE RÉCOLTE EN PLUS

ENSEMENCEMENT DES CÉRÉALES (Chaulage Breveté)  
Par le **GERMINATEUR** du Docteur **QUARANTE-DESCALONNE**  
Le Germinateur est un excitateur végétal et fertilisant pour les Blés, Graines, Fleurs, Arbres fruitiers, Ceps de vignes, etc. Remplace avec avantage et sans danger le vitriol bleu. — La Boîte, 5 francs franco pour 10 hectolitres de semences.  
Dépôt : G. DURAND et C<sup>o</sup>, 7, rue de l'Entrepôt, PARIS.

**Distillerie centrale du Quercy**



**GRAND ENTREPOT D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES**  
**A. COUDERC**  
67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

- ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRANSAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POUQUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G<sup>o</sup> grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

**BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES**



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse. Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

**Maison spéciale d'Accouchement** DIRIGÉE PAR

M<sup>me</sup> Angèle Raymond Gérardgeorge

Maitresse Sage-Femme

Rue des Augustins, 28, et place Villebourbon, 1, Montauban (T-et-G.)

PREND DES PENSIONNAIRES

Guérison radicale des Maladies de Matrice

**SIROP PHÉNIQUE**

de VIAL, Pharm. à Paris

Combat les microbes ou germes des maladies de poitrine, réussit merveilleusement dans les **Toux, Rhumes, Catarrhes, Bronchites, Grippe, Enrouements.**  
Dépôt : Toutes Pharmacies

**DENTS & DENTIERS**

PERFECTIONNÉS GARANTIS

Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, arifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!

**AUDOUARD**

Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze

**A BRIVE**

POUDRE DENTIFRICE ALCALINE ET ÉLIXIR LÉUCODON  
Prévenant la Carie et le déchaussement des Dents ordonnés depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

5 fr. la Boîte. — Le Flacon 5 fr. EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

**LE TÉLÉGRAMME**

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN Contenant les dernières nouvelles jusqu'à 7 heures du soir, est expédié par les trains rapides du soir même, et distribué 24 heures avant les autres journaux. Le Télégramme sera servi à l'essai à toute personne qui en fera la demande. On s'abonne à Paris, 5, rue Coq-Héron. Trois mois : 12 fr.; Six mois : 24 fr.; Un an : 48 fr.

Le propriétaire-gérant, Layton.

**Établissement Hydrothérapique**

CHEZ M<sup>me</sup> SABATIÉ

CAHORS, 6 — Allées Fénélon, 6 — CAHORS

Bains de toute nature — Hydrothérapie complète chaude et froide. — Etuves. — Chambres pour malades.

Par la sécurité de son installation et sa tenue irréprochable, cet Etablissement entièrement refait à neuf, se recommande tout spécialement aux personnes désireuses du confort et du bien-être.

Toutes les Baignoires sont émaillées.

**TARIF :**

Douches de toute sorte, à piston, en jet, en pluie, ascendantes, etc., avec friction, ou massage, ensemble.....	1 fr.	Bain simple.....	0 fr. 75
Etuves, avec soins particuliers.....	2 fr. 50	Bains médicamenteux.....	1 fr. 50
Bains de vapeur, Sudation, Fumigation, etc.....	2 fr.	Bains sulfureux alcalins, de mer artificiels.....	1 fr. 50
		Barèges, Vichy, de Pennes, etc.	1 fr. 50

Linge compris.

On donne des abonnements à prix réduits pour les douches.

**LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES**  
Ayant obtenu la Grande **MÉDAILLE D'OR** A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

**FOURGEAUD & LACOSTE**  
Membre de l'Académie nationale, Irremuable & Partout

**PÉRIQUEUX**  
Il est facile d'imiter; Il est difficile de créer l'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Saïgn formant essentiellement la base. Il n'est pas et ne peut pas être une imitation de la GRANDE CHARRONNE.

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

2 MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR

1880 DIPLOME D'HONNEUR

EXPOSITION



CAHORS 1881

**B. DOUCÈDE**

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

**L'ATLAS NATIONAL**

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.

ou en 25 séries à 75 centimes ne reviendra qu'à 18 fr. 75

AVEC 125 CARTES COLORIÉES

La 1<sup>re</sup> liv. à 45 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 40 couleurs, est en vente chez tous les libraires

avec un spécimen gratis à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adressez, 75 cent. timb. pour recevoir la 1<sup>re</sup> liv.